

CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI
DELIBERATION N° 2026-20-03-03

Date de convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage : 24 mars 2026

ELECTION DES ADJOINTS

Nombre d'élus : 29

Présents : 29

Représentés : 0

Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe MOLINSKI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 29

Christophe MOLINSKI, Salvador-Jean LUDENA, Delphine FOURCADE, Philippe BLANDIN, Marie-Hélène HUCHET, Hervé DEWYNTER, Dominique SERVAIS, Eymard DE LA RUPELLE, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET DE BEAUREGARD, Liliane MORELLEC, Sylvie HAUFF, Roch DOSSOU, Marie-Laure KELLE, Pascal RAVEL, Emmanuel PİNTEAUX, Montserrat CHAPUIS, Pauline LACLEF, Aymeric ROUGET DE GOURCEZ, Elodie PINTA, Julien GESLIN, Audrey DE FORNEL, Louis PICHON, Laurent DECROIX, Michel BOISRAMÉ, Magali FORTUNE SCHMITT, Morgane LAMBLIN, Guillaume BARET, Adrien PANO

Absents ayant donné pouvoir : 0

Absents : 0

Secrétaires de séance :

Delphine FOURCADE

Marie-France AGNOFE

Quorum : 15

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-1, L.2121-1 II et L.2122-7-2,

VU la délibération n°2026-20-03-03 du 15 mars 2026 relative à la fixation du nombre de postes d'Adjoints au Maire,

CONSIDERANT qu'une seule liste a été déposée, menée par Salvador-Jean LUDENA ;

ENTENDU cet exposé ;

Le Conseil municipal,

PROCÈDE, en application de l'article L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection de huit (8) Adjoints au Maire.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 29
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du CE¹) : 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L65 du CE) : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 24
- f. Majorité absolue : 15

A obtenu :

- Liste conduite par Christophe MOLINSKI : 24

PROCLAMATION de l'élection des adjoints :

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste conduite par Christophe MOLINSKI.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent ci-dessous :

- 1^{er} adjoint : Salvador-Jean LUDENA
- 2^e adjoint : Delphine FOURCADE
- 3^e adjoint : Philippe BLANDIN
- 4^e adjoint : Marie-Hélène HUCHET
- 5^e adjoint : Hervé DEWYNTER
- 6^e adjoint : Dominique SERVAIS
- 7^e adjoint : Eymard DE LA RUPELLE
- 8^e adjoint : Marie-France AGNOFE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
A Noisy-le-Roi, le 20 mars 2026

Le Maire
Christophe MOLINSKI



Je soussigné, Christophe MOLINSKI, Maire de Noisy le Roi,
Certifie le caractère exécutoire de la présente

¹ Code Électoral (CE)